



DE SANGOSSE
Les Hommes de proximité

La lettre d'information DE SANGOSSE | n° 12 - Juillet 2010 |

FOCUS

Certiphyto ou le permis de traiter

Le Certiphyto sera obligatoire à partir de 2014 pour appliquer, détenir ou conseiller des produits phytosanitaires.

Cette nouvelle exigence s'intègre dans le plan Écophyto 2018 et sera confirmée par la loi Grenelle II en cours d'élaboration. Ce « certificat », véritable permis de traiter, concerne les agriculteurs, les salariés agricoles, les applicateurs prestataires de service qui interviennent pour le compte de tiers, les conseillers de la distribution, les conseillers indépendants de la vente. Au total, plus de 800 000 personnes sont concernées.

Pour 2010, une phase expérimentale a été mise en place pour les exploitants agricoles qui, sur la base du volontariat, peuvent suivre une formation de 2 jours (voie D, voir encadré). Pendant cette phase la durée de validité du Certiphyto est de 10 ans.

Au cours de la formation, les utilisateurs sont notamment sensibilisés aux risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires et à leur impact sur l'environnement et la santé. La réglementation sur les pesticides et leur utilisation fait l'objet d'un module tout comme les mesures pour réduire les risques pour l'homme et l'environnement.

Une phase de terrain est au programme pour acquérir les notions essentielles sur l'utilisation et l'entretien du matériel. Enfin, afin d'inscrire ce certificat dans une démarche de progrès, la formation comprend également un module sur les stratégies et techniques d'application.

Les formations sont organisées par des organismes agréés comme les CFPPA, les maisons familiales et rurales ou les distributeurs de produits phytosanitaires. À l'issue de la formation de 2 jours, l'agriculteur reçoit son Certiphyto. Trois autres voies d'accès à ce précieux sésame seront mises en œuvre (voir encadré), elles ne sont pas expérimentées en 2010.



Les 4 voies d'accès au Certiphyto :

- **Voie A :** faire valider ses acquis académiques.
- **Voie B :** passer un test sous forme de QCM.
- **Voie C :** suivre une formation d'une demi-journée suivie d'un test.
- **Voie D** expérimentée en 2010 : suivre une formation de deux jours pleins non suivie d'un test.

Chlorophylle
Agriculture

ÉDITO Coup de pub gagnant

Avec 1,9 million de visiteurs sur les Champs-Élysées, l'opération Nature Capitale organisée par les Jeunes Agriculteurs le week-end de Pentecôte a été un véritable succès. Les Parisiens ont pu découvrir plus de 150 essences agricoles et arboricoles sur 8 000 parcelles, du blé, du colza bien sûr mais aussi de la vigne, des haricots ou même des bananiers. Un magnifique tableau témoin de la diversité de l'agriculture française de l'Étoile au rond-point des Champs-Élysées qui a séduit un large public et, peut-on l'espérer, a fait comprendre l'intérêt de l'agriculture au citoyen.



Cette rencontre originale orchestrée par le créateur d'art de rue, Gad Weil, a été l'occasion de rappeler que l'agriculture permet non seulement de nourrir les hommes mais également d'habiller nos paysages par la diversité des productions.

Un beau message en temps de crise.

Christophe Zugaj

CHIFFRE
du mois

700 euros

C'est selon la MSA la retraite moyenne que touche un exploitant agricole après une carrière complète. Son conjoint touche 450 euros. Deux montants à méditer au cœur de la réforme des retraites.

Actus

Accord entre CHEMINOVA et DE SANGOSSE



CHEMINOVA et DE SANGOSSE ont conclu un accord pour le développement et la vente en France d'un portefeuille de spécialités. DE SANGOSSE va commercialiser à partir d'octobre 2010 les spécialités Successor 600, Cicero, Orytis et Jokary. DE SANGOSSE va poursuivre le développement technique et préparer le lancement de plusieurs projets pour lesquels les homologations devraient être obtenues au cours de la période 2010-2012. CHEMINOVA France, de son côté, continue ses activités et va concentrer ses ressources au développement de sa gamme restante et future. «CHEMINOVA a choisi de confier les droits de distribution de ses spécialités innovantes à un réseau commercial reconnu et structuré afin d'en obtenir un développement optimisé. Nous espérons ainsi être en mesure d'accroître et d'élargir la représentativité des produits CHEMINOVA en France.» Jens Nannerup, directeur de CHEMINOVA Agro France «Pour DE SANGOSSE, ce nouvel accord s'inscrit parfaitement dans notre stratégie de développement sur le marché Français. Après les homologations récentes d'Herbaflex, de Miscanti, de Biathlon et LBG, cet élargissement de notre portefeuille va nous permettre d'accroître notre part de marché en France.» Nicolas Fillon, directeur général de DE SANGOSSE.

Nourrir la planète

En 2050, il faudra nourrir 9 milliards d'hommes.

Une étude du Ministère de l'Agriculture, sur les possibilités d'extension des terres cultivables dans le monde estimées à partir de données FAO, montre que les réserves de terres cultivables sont estimées entre 1000 à 2300 millions d'hectares, en fonction des méthodes de valorisation et si les gouvernements font les choix opportuns pour y parvenir...



L'UNIVERS DES LIMACES

L'observatoire limaces sur le net

L'observatoire limaces DE SANGOSSE est désormais en ligne sur le net. Les données seront accessibles à partir du 1^{er} août mais vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire.

Ce site comprenant l'observatoire certifié ISO 9001 Véritas a également été élaboré en partenariat avec Météo France. L'observatoire limaces DE SANGOSSE est désormais en ligne à l'adresse suivante :

<http://www.tds-expert.fr/login.php>.

«Les distributeurs partenaires et certains prescripteurs qui disposent d'une «carte pass» et d'un code d'accès peuvent d'ores et déjà s'inscrire. Ils accéderont aux données en ligne avec le début des piégeages d'automne, c'est-à-dire début août» précise Thaddey Nobécourt. Pour les régions et départements concernés,

les internautes pourront suivre l'évolution des populations de limaces et des moyennes seront calculées et mises en ligne au niveau régional et départemental. Pour les parcelles suivies, le risque (niveau des populations x données météo) sera estimé. Un historique sera également disponible au niveau régional, départemental et parcellaire. Les internautes auront également accès à la météo à 3 jours. Enfin, lors de l'inscription, s'ils s'abonnent au flux RSS (gratuit), des messages d'alertes leur seront adressés. «Notre objectif est d'alerter les distributeurs afin qu'ils déclenchent des messages auprès des agriculteurs qui auront à leur disposition des kits de piégeage afin de vérifier eux-mêmes l'intensité de l'activité des limaces» commente Thaddey Nobécourt. L'ambition est claire, intervenir contre les limaces au bon moment et à la bonne dose. ▶



UN ŒIL SUR LE MONDE

Adjuvants, un marché en recherche de maturité



Le marché mondial des adjuvants est estimé à 1,5 milliard d'euros soit à peu près 4,5% d'un marché des produits phytopharmaceutiques (PPP) se situant aux environs de 33 milliards d'euros. Les États-Unis et la Grande-Bretagne apparaissent comme des marchés dit matures sur ce créneau avec plus de 6% du marché alors qu'en France les adjuvants pèsent à peine 2%.

«Aux États-Unis, les formulations semblent moins sophistiquées, ce qui laisse une place plus importante aux adjuvants. De plus, la part des produits génériques augmente régulièrement avec des recommandations spécifiques et systématiques avec les adjuvants. En Grande Bretagne la profession s'est intéressée plus tôt à ce marché d'où cette plus grande maturité. Par ailleurs, nous constatons que lorsque les exigences réglementaires sont élevées en terme d'homologation, le marché des adjuvants se développe plus lentement» observe Patrick Debat, directeur opérationnel chez Agridyne, marque leader en France.

«Enfin, dans les pays du sud de l'Europe, Nord Afrique, où les volumes de bouillie sont plus importants, les adjuvants ont plus de mal à percer en raison du surcoût qu'ils engendrent (les adjuvants s'utilisent en règle générale en concentration)» ajoute-t-il. À l'inverse dans certains pays comme l'Australie et l'Afrique du Sud où les volumes de bouillies couramment

utilisés sont faibles (<100 l d'eau /ha), les adjuvants sont quasi systématiquement utilisés. On observe ce phénomène en France chez les agriculteurs pratiquant les bas volumes!

Au niveau mondial, la répartition des produits phytosanitaires est la suivante : les herbicides représentent 46% du marché total, les fongicides 23% et les insecticides 26%.

En France, suite à une récente étude, la répartition de l'utilisation des adjuvants est la suivante : 64% sont mis avec les herbicides 16% avec les régulateurs de croissance, 14% avec les fongicides et 6% avec les insecticides. Sur notre territoire, ils sont majoritairement employés sur les céréales (55% des hectares), le colza (12%), la betterave (9%) et le maïs (7%). «La tendance est à l'utilisation de produits plus techniques, plus complets comme les adjuvants de type mouillants au détriment des produits historiques que sont les huiles» commente Patrick Debat.

Le marché des adjuvants se dirigerait-il vers plus de technicité et plus de maturité ? Il se développe naturellement tous les ans et les bénéfices que les adjuvants apportent dans la qualité de pulvérisation et l'optimisation des doses des PPP (dans le cadre d'Écophyto 2018), apparaissent comme des atouts majeurs. ▶



DE SANGOSSE
Les Hommes de proximité